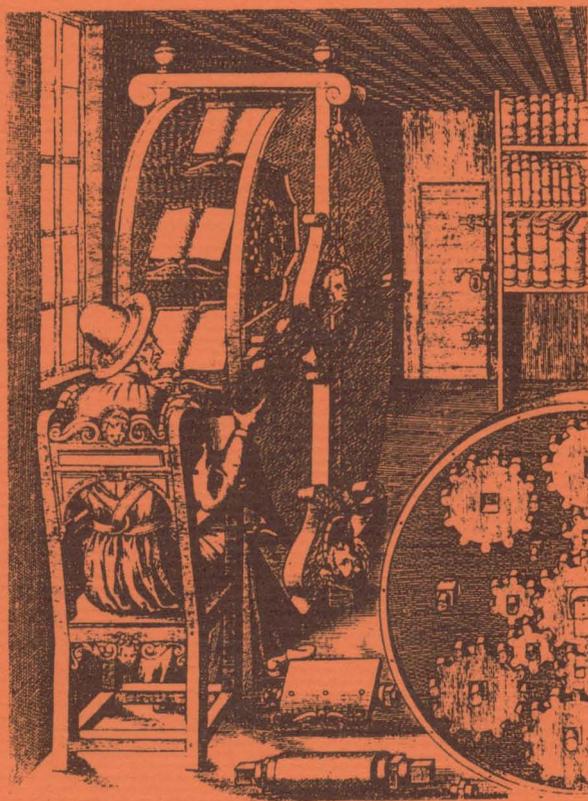


HORS-TEXTE

Bulletin de l'AGBD

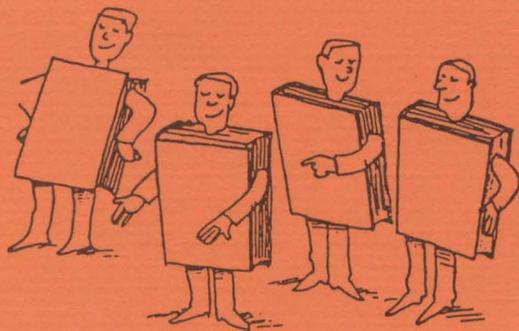


No 55

Juin 1998

Genève

Ce qu'ils ont dit



Né en Afrique du Nord au début du III^e siècle avant J.-C., Callimanque vécut toute sa vie durant à Alexandrie, où il enseigna d'abord dans une école des faubourgs, avant de travailler à la bibliothèque.

(...) Callimanque entreprit la tâche ardue de dresser le catalogue de la précieuse collection. Il exerçait là une profession séculaire; on trouve des traces de ces "ordonnateurs de l'univers" (ainsi que les appelaient les Sumériens) dans les plus anciens vestiges de bibliothèques.

(...) On doit également à Callimanque un procédé de catalogage qui devait devenir courant : l'habitude de ranger les volumes par ordre alphabétique. (...) Grâce à Callimanque, la bibliothèque devint un lieu de lecture organisé

Toutes les bibliothèques que j'ai connues sont le reflet de cette antique bibliothèque. La sombre Biblioteca del Maestro à Buenos Aires, d'où je pouvais apercevoir par les fenêtres les jacarandas couvrant la rue de leurs fleurs bleues ; la délicieuse Huntington Library à Pasadena, en Californie, entourée, telle une villa italienne, de jardins bien ordonnés ; la vénérable British Library, où je me suis assis (à ce qu'on m'a dit) sur la chaise qu'avait choisie Karl Marx quand il écrivait *Le Capital* ; les trois étagères de la bibliothèque de Djanet, au Sahara algérien, où j'ai vu parmi les livres arabes un mystérieux exemplaire en français du *Candide* de Voltaire ; la Bibliothèque nationale à Paris, où la section réservée à la littérature érotique est appelée l'Enfer ; la superbe Metro Toronto Reference Library où l'on peut, tout en lisant, regarder tomber la neige sur les verrières inclinées - toutes copient, avec des variantes, la vision systématique de Callimanque.

Extr. de : *Une histoire de la lecture* / Alberto Manguel. - Arles : Actes Sud, 1998, pp. 228-230.

L'illustration de la couverture est extraite de ce même ouvrage ("*Une astucieuse machine de lecture, dans l'édition 1588 de Diverse et Artificieuse Machine*")

LES P'TITS PAPIERS DU PRESIDENT

ASSEMBLEE GENERALE 1998

1.- *Déontologie*

L'Assemblée générale de notre Association, le 16 mars dernier, restera dans les mémoires comme l'une des plus importantes de l'histoire de l'AGBD.

En effet, la soixantaine de membres présents ont adopté à l'unanimité le « Code de déontologie des bibliothécaires genevois » proposé par le Comité. L'AGBD devient ainsi la toute première association de professionnels de l'information documentaire, dans notre pays, à se doter d'un dispositif déontologique définissant les devoirs et les droits des bibliothécaires qu'elle réunit.

Ce texte, destiné à tous nos membres, à leurs employeurs, aux usagers des bibliothèques ainsi qu'aux autorités politiques et au grand public, n'est ni un cahier des charges ni un contrat de travail. Il n'a en effet aucune valeur juridique. Sa force réside bien plutôt dans sa valeur morale : une appropriation individuelle de son contenu vous est demandée, à vous chères et chers membres, qui êtes invités à faire vôtres les principes énoncés et à tout mettre en œuvre pour tendre à leur respect.

Chacun d'entre vous recevra, d'ici à la fin de l'été, deux exemplaires du « Code de déontologie des bibliothécaires genevois ». L'un des deux sera destiné à vos employeurs respectifs, auxquels votre Comité vous chargera de transmettre officiellement ce texte fondamental (informations détaillées suivront).

Durant ces prochains mois, votre Comité entrera en contact avec quelques journalistes, au coup par coup en fonction de leur réel intérêt, pour qu'ils prennent connaissance de notre démarche (c'est ainsi que « Le Courrier » nous a déjà fait l'honneur de ses colonnes le 14 mai dernier, avec un long article remarquablement précis).

Pour clore ce chapitre, je vous informe qu'avant les vacances d'été, je proposerai au Comité la création d'une **Commission permanente de déontologie**, laquelle aurait d'une part une mission d'information et d'autre part le mandat d'étudier toute problématique liée au respect du « Code de déontologie des bibliothécaires genevois ».

2.- *Adoption de résolutions*

Outre la déontologie, l'Assemblée générale du 16 mars dernier a également voté à l'unanimité, après d'intéressants débats, **deux résolutions de soutien**, qui ont immédiatement été envoyées aux personnes concernées et dont le texte intégral est à votre disposition auprès de notre Association.

La première d'entre elles fait part de la grande inquiétude de l'AGBD par rapport à la restructuration de **La Joie par les livres**, envisagée par la Direction du livre et de la lecture du Ministère français de la culture, qui représente une menace importante contre le rayonnement de la littérature pour la jeunesse et l'étude des pratiques de lecture des enfants. Cette éventualité représenterait en effet une perte irremplaçable pour les bibliothécaires et les bibliothèques pour enfants de tous les pays francophones.

Quant à la seconde résolution, celle-ci condamne les mesures touchant aux **bibliothèques des communes du Sud de la France gérées par le Front national**. L'AGBD assure ainsi de sa solidarité les collègues français victimes de ces mesures, et affirme que la résolution, prise par rapport à une situation spécifique, est le reflet de son opposition à toute forme de censure imposée par les autorités de tutelle, quels que soient la tendance politique, le type de bibliothèque et l'aire géographique concernés.

3.- *Présidence de l'AGBD*

A titre exceptionnel, l'Assemblée générale a accepté de prolonger le mandat du soussigné d'une année (la présidence étant normalement limitée à quatre années). Le Comité s'est parallèlement engagé à me trouver un successeur en 1999.

4.- *Constitution du nouveau Comité*

Suites aux démissions, élections et réélections enregistrées lors de notre Assemblée générale du 16 mars dernier, le Comité s'est organisé de la manière suivante :

Présidence, relations avec la BBS, Code de déontologie, archives	Michel GORIN	E.S.I.D. 322 14 20 michel.gorin@ies.unige.ch
Fichier des membres et abonnés à « Hors-Texte »	Boris BEER	IUED 906 59 96 beer@uni2a.unige.ch
Vice-présidence, élaboration d'un nouveau dépliant de présentation de l'AGBD, cartes de membres	Marina BENAKIS	Bibliothèque de la Cité 418 32 64 marina.benakis@bmu.ville-ge.ch
Finances, site Internet	Véronique GONCERUT ESTEBE	BAA 418 27 27 veronique.goncerut-estebe@baa.ville-ge.ch
Relations avec « Hors-Texte »	Catherine HOMBERGER	COE 791 62 78 cmh@wcc-coe.org
Midi-AGBD, Forum interrégional, élaboration d'un nouveau dépliant de présentation de l'AGBD	Sylvia KUCZYNSKI	Université, Sciences de l'Antiquité 705 71 20 sylvia.kuczynski@lettres.unige.ch
Secrétariat, relations avec l'E.S.I.D.	Martine LEPLAY FONTANA	Hôpital cantonal, Département de pédiatrie 382 45 21 martine.leplayfontana@medecine.unige.ch
Elaboration d'un nouveau dépliant de présentation de l'AGBD	Olivier-Pierre ROD	CEPTA, Ecole de mécanique 709 08 05

Les membres du Comité sont à disposition pour tout renseignement, commentaire ou suggestion, en fonction de leurs responsabilités respectives. N'hésitez pas à prendre contact avec eux !

Et n'oubliez pas que Marina BENAKIS et le soussigné parviennent en fin de mandat (6 ans) lors de l'Assemblée générale 1999... Qui les remplacera ?

5.- Formation

Pour tout renseignement sur les nouvelles formations qui seront mises en place dès la prochaine rentrée scolaire (Spécialiste HES en information et documentation, Assistant en information documentaire), s'adresser directement à l'E.S.I.D. (secrétariat : 322 14 24) ou au soussigné. Une séance d'information sera organisée par l'AGBD juste avant ou juste après la pause estivale... que je vous souhaite propice à de belles découvertes et à un repos bien mérité !

Michel GORIN



**RESOLUTION PRISE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DE
L'ASSOCIATION GENEVOISE DES BIBLIOTHECAIRES DIPLOMES
(AGBD), LE 16 MARS 1998, A GENEVE**

Les membres de l'Association genevoise des bibliothécaires diplômés (AGBD), réunis en Assemblée générale le 16 mars 1998 à Genève, tiennent à affirmer qu'ils condamnent les mesures touchant aux bibliothèques des communes du Sud de la France gérées par le Front national.

Ces mesures sont inacceptables d'une part sur le plan déontologique, puisqu'elles consistent à censurer certains ouvrages ou périodiques jugés non conformes aux thèses de ce parti (contes africains, par exemple), à en imposer d'autres reflétant unilatéralement les positions du Front national, et à restreindre l'accès des bibliothèques pour certains publics (scolaires, en particulier). D'autre part, ces mesures sont inacceptables sur le plan professionnel, puisqu'elles nient les compétences des bibliothécaires en matière d'acquisitions.

Les bibliothécaires genevois assurent de leur solidarité les collègues français victimes de ces mesures. Ils tiennent enfin à affirmer que la présente résolution, prise par rapport à une situation spécifique, est le reflet de leur opposition à toute forme de censure imposée par les autorités de tutelle, quels que soient la tendance politique, le type de bibliothèque et l'aire géographique concernés.

Pour l'Association genevoise des bibliothécaires diplômés :

Michel Gorin, Président

**RESOLUTION PRISE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DE
L'ASSOCIATION GENEVOISE DES BIBLIOTHECAIRES DIPLOMES
(AGBD), LE 16 MARS 1998, A GENEVE**

Les membres de l'Association genevoise des bibliothécaires diplômés (AGBD), réunis en Assemblée générale le 16 mars 1998 à Genève, font part de leur grande inquiétude par rapport à l'avenir de l'Association La Joie par les livres, et tiennent à assurer cette dernière de leur soutien.

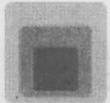
La restructuration de La Joie par les livres, envisagée par la Direction du livre et de la lecture du Ministère français de la culture, représente une menace importante contre le rayonnement de la littérature pour la jeunesse et l'étude des pratiques de lecture des enfants. Cette éventualité représenterait une perte irremplaçable pour les bibliothécaires et les bibliothèques pour enfants de tous les pays francophones.

Les membres de l'AGBD déplorent vivement le fait que le sort de la Bibliothèque pour enfants La Joie par les livres de Clamart soit incertain, alors que le principe même de La Joie par les livres est de placer cette bibliothèque au centre de ses préoccupations. En outre, la raison d'être de La Joie par les livres est de travailler avec les équipements de proximité, en proposant des outils de travail, une revue, une documentation, des analyses critiques, des sessions de formation, associés à la réflexion menée quotidiennement sur le terrain à Clamart.

Les membres de l'AGBD demandent à leur Comité d'adhérer au Comité de soutien à La Joie par les livres et espère vivement que l'avenir de La Joie par les livres ne sera pas scellé dans la précipitation, mais qu'il pourra être discuté sérieusement dans le respect des objectifs de cette Association, dont l'importance pour les bibliothèques pour enfants dépasse largement les frontières de la France.

Pour l'Association genevoise des bibliothécaires diplômés :

Michel Gorin, Président



CDS La documentation médicale à la portée de tous

Le Centre de documentation en santé est opérationnel depuis quelques semaines ; il s'agit d'un espace particulier dans les locaux de la Bibliothèque de la Faculté de médecine qui répond à l'intérêt du public pour les questions de santé.

Il fonctionne avec une aide budgétaire du Département de l'action sociale et de la santé (DASS).

Les modèles du CDS

Aux Etats-Unis, l'introduction du "Patient's Bill of Rights" par l'American Hospital Association, en 1975, a influencé la mise sur pied, dès 1977 à Los Angeles et Boston, de Centres de documentation, pour l'information du malade, de son entourage et du grand public.

Une abondante littérature professionnelle destinée aux bibliothécaires/documentalistes décrit ces centres :

- le *Planetree Health Resource Center*, qui s'est ouvert en 1981 dans le California Pacific Medical Center, San Francisco, Ca. (1),
- le *Consumer Health Information* situé dans l'Hospital Library and Information Center de Falun, en Suède (2),
- la Section *Médecine-santé* de la Médiathèque de la Cité des sciences et de l'industrie à Paris (3),
- le *Point info santé* dans la Médiathèque municipale Max Pol Fouchet, à Givors (4),
- le *Help for Health*, au Southampton General Hospital

...et plus de 80 centres et bibliothèques recensés dans le "Directory du Consumer and Patient Health Information", Section de la Medical Library Association, aux Etats-Unis (5).

Il existe à Genève quelques Centres de documentation spécifiques, destinés aux professionnels, mais aussi ouverts (partiellement parfois), au grand public, avec lesquels le CDS développe **un réseau de prestations et d'échanges** :

- SIDOC du Groupe SIDA Genève,
- la bibliothèque de l'Association DIALOGAI,
- le Centre de documentation du Centre d'information et de coordination pour les personnes handicapées, CICPH,

- le Centre de documentation du Service d'information sociale et juridique de l'Hospice général,
- le Centre de documentation Le Bon secours
- le Centre de documentation de l'Office de la jeunesse
- ... et d'autres !

L'originalité du CDS

Un espace ouvert au grand public, doté d'une documentation accessible à chacun, en majeure partie en langue française, dans une bibliothèque académique : la Bibliothèque de la Faculté de médecine.

Pourquoi dans la BFM ?

Depuis de nombreuses années, la BFM est assez fréquemment consultée par des patients, ou des membres de leur famille, ou encore par des personnes s'intéressant à un problème particulier, sur les moyens de trouver des ouvrages, ou des articles pouvant leur apporter l'information qu'ils cherchent sur des problèmes de santé. (6)

Il existe, parmi d'autres exemples de centres de documentation dans une bibliothèque de Faculté de médecine, l'Ellen Gartenfeld Health Information, à Miami. (7)

Dans la BFM de Genève, on trouve du personnel habitué à donner une information documentaire de ce type, dans un contexte favorable, une information de qualité, choisie sans interprétation ou avis personnel. La(e) bibliothécaire reste dans les limites de sa profession et respecte la confidentialité. (8)

Les publics du CDS

Le CDS s'adresse à des publics dont les motivations sont variées, et propose des services adaptés. Il participe à l'information documentaire du malade, de son entourage, du public en général. Il intéresse aussi les professionnels de la santé.

Les besoins d'information

•Le public a besoin d'information dans le domaine de la santé :

- quand les personnes sont en bonne santé et soucieuses de la maintenir,
- quand elles pensent qu'elles sont peut-être malades,
- quand un diagnostic de maladie a été fait,
- quand elles sont sous traitement,
- quand elles souffrent d'une maladie chronique.

•Le public cherche l'information par plusieurs points d'accès :

les médias, les lectures de revues populaires et les quotidiens,
l'entourage, les amis,
les pharmacies, les bibliothèques municipales, les bibliothèques médicales, les associations, les lignes tél. gratuites, ...le médecin.

Les articles les plus divers, émanant d'une journaliste(9), d'une bibliothécaire(10), d'un malade(11), d'une autorité(12), tendent tous à montrer la nécessité de centres de documentation dans le domaine de la santé, et prouvent que le besoin d'information va croissant.

La médiation

Avant tout la médiation humaine vise à un accueil personnalisé et à une orientation adéquate. Elle aide le visiteur à s'approprier l'information dont il a besoin, elle accompagne le visiteur dans sa recherche, elle facilite son autonomie, dans une relation personnalisée, avec disponibilité, écoute, respect de l'anonymat.

Les objectifs du CDS

- être un lieu ouvert à la communauté
- associer ses visiteurs à son évolution
- construire ses collections à partir des besoins d'information
- s'entourer de personnes compétentes
- développer un réseau de prestations et d'échanges avec des bibliothèques proches et les associations qui oeuvrent dans le domaine de la santé

Description des services, de la spécificité documentaire, et quelques chiffres

Les services

Le CDS offre un espace ouvert à tous, il propose en libre accès une collection de documents, principalement en langue française, dans le domaine de la santé.

L'accès à cet espace et au fonds est gratuit et sans formalités d'inscription.

La documentation peut être empruntée gratuitement, les photocopies sont possibles, et d'autres services sont à disposition, par exemple des recherches de documentation en ligne, l'envoi de documents à domicile.

Un service d'accueil est organisé, une bibliothécaire est à disposition au CDS, et répond aussi au tél., au courrier, au e-mail.

Un ordinateur est mis à la disposition du public, et par la page d'accueil du CDS sur l'Internet, (<http://cmu.unige.ch/cds/>), la consultation du catalogue informatisé (logiciel VTLS, réseau des bibliothèques romandes et tessinoises RERO) et l'accès aux sites Internet dans le domaine de la santé sont possibles.

L'ensemble des opérations de sélection, d'acquisition, de traitement et de mise à disposition des documents est guidée par un souci d'accessibilité au public.

La politique des acquisitions est d'assurer la présence de documents répondant aux objectifs.

La sélection des documents est aussi le fait de spécialistes de la santé :

le « **Groupe consultatif du CDS** », dont les membres pour l'instant sont des médecins, une infirmière, et la bibliothécaire responsable du CDS.

La spécificité documentaire du CDS :

des ouvrages accessibles à chacun, des revues des vidéos, des CD-ROM, la littérature "grise" (brochures, dossiers, classeurs), l'accès à l'Internet.

Le CDS reste nécessairement g é n é r a l i s t e et ne saurait être un centre de documentation spécialisé. Il a donc recours aux autres partenaires du réseau de santé, vers lesquels il oriente les demandes qu'il ne peut pas prendre en charge entièrement. Des outils de repérage d'institutions ou d'associations ont été constitués, sous forme de classeurs et dossiers, de liens Internet, qui sont régulièrement alimentés ou mis à jour.

Quelques chiffres pour ce centre qui est en développement :

Les personnes

Une bibliothécaire à 50%, des aides auxiliaires ponctuelles

La documentation

Livres et brochures (550), revues (25), dossiers documentaires du CDS(3), dossiers des associations (50), classeurs du réseau des bibliothèques (18), vidéos (10), cd-rom (1)

Le CDS espère acquérir, (ou se connecter) dans le futur, à des bases de données documentaires

le matériel

un ordinateur et une imprimante pour la bibliothécaire, un ordinateur pour le public

... dans un espace de 42 m2

l'adresse:

Centre de documentation en santé (CDS)
9, avenue de Champel
1206 Genève

Tél. 022/702 51 90 ou 702 51 00 - Fax 022/702 51 09
E-mail cds@medecine.unige.ch
Internet <http://cmu.unige.ch/cds/>

Marie-Thérèse Besson,
bibliothécaire resp.
du CDS

Références bibliographiques :

- (1) Cosgrove, T.L. Planetree health information services: public access to the health information people want. Bull Med Libr Assoc, 1994, 82: 57-63
- (2) Helander, I. Holmquist, B. Consumer health information in the County of Dalarna, Sweden. In McSéan, T. (ed.) Health information, new possibilities. Dordrecht: Kluwer, 1995: 185-186
- (3) Mesmacque, P., Parraud, B., Nguyen, T.-T. L'information médicale à la portée de tous. In McSéan, T. (ed.) Health information, new possibilities. Dordrecht, Kluwer, 1995: 15-17
- (4) Le « Point info santé » de Givros: un service exemplaire. Livres Hebdo, 1996 : 217: 60
- (5) Consumer health library directory. The Consumer and patient health section of the Medical Library Association. 1.9.1997, http://www.njc.org/CAPHIS/Directory/Find_Manage.htm
- (6) Vassalli, P. Comment répondre à l'intérêt du public pour les questions de santé ? : la création, 9 Av. de Champel, d'un Centre de documentation en santé. La Lettre de l'AMG, févr. 1998 (à paraître)
- (7) La Rocco, A. The rôle of the medical school-based consumer health information service, Bull Med Libr Assoc 1994, 82 :46-51
- (8) The Health librarian's rôle in the provision of consumer health information and patient education. Policy statement by the Consumer and patient health information section (CAPHIS/MLA), Bull Med Libr Assoc 1996, 84 :238-239
- (9) Bodart Senn, J. Le grand public est avide d'informations médicales, Education permanente 1977, 4:17-18
- (10) Buckland, S. Unmet needs for health information: a literature review. Health Libr. Rev, 1994, 11:82-95
- (11) Esnault, P. Regard d'un patient sur l'information médicale. Cahiers médico-sociaux. 1995, 39: 365-372
- (12) Wallace, P. On the edge of great change: a report to the Health Information Access Committee, Thames Valley District Health Council, 1996 (<http://www.largnet.uwo.ca/>)

UN TEMOIN DE LA CONSTRUCTION DE L'IDENTITE PROFESSIONNELLE DES BIBLIOTHECAIRES : LE TRAVAIL DE DIPLOME

L'origine de cette étude est double :

- travailler sur l'identité professionnelle des bibliothécaires et cela renvoie à une préoccupation de longue date liée à l'affirmation du corps professionnel toujours à défendre
- me pencher sur une partie de mon travail quotidien à l' Ecole supérieure d'information documentaire: les travaux de diplôme.

Même si nous ne pouvons reprendre ici l'ensemble de la démarche, il nous faut néanmoins rappeler tout d'abord quelques éléments sur la notion d'identité avant de présenter nos résultats (pour plus de détails voir Deschamps ¹).

L'identité

La notion d'identité est centrale en sciences sociales, à l'articulation du psychologique et du sociologique et l'on peut l'envisager à divers niveaux : au niveau de l'individu, du groupe et de la société.

Nous avons été amené à nous situer par rapport à :

1. l'identité personnelle : c'est ce qui fait que je suis moi, ici et maintenant et toute ma vie je serai la même, semblable à moi et différente des autres.,
2. l'identité sociale : celle qui me situe dans la société; ce sont mes appartenances à divers groupes d'âge, de sexe, ethnique, socio-professionnel. Se pose dès lors le problème de l'articulation entre l'identité personnelle et l'identité sociale car le Soi est constitué à la fois d'une composante sociologique le Moi, qui ne serait qu'une intériorisation des rôles sociaux, et d'une composante personnelle le Je,
3. l'identité professionnelle qui est une identité collective, de groupe auquel l'individu s'identifie.

La dualité entre l'individuel et le collectif est sous-jacente à toute approche de l'identité. C'est bien sûr le phénomène collectif qui nous intéresse et non l'identité personnelle de l'individu.

Nous nous sommes également situé par rapport au champ de la sociologie des professions. Comment une profession acquiert une identité sociale forte ? Les travaux de Carr-Saunders et Wilson ² montrent que la professionnalisation, c'est-à-dire la création d'Associations professionnelles qui définissent et contrôlent les règles de la conduite professionnelle (éthique, déontologie) et la mise en place d'une formation spécifique fondée sur un corps de théorie permettant l'acquisition d'une culture professionnelle, donnent une identité sociale à une profession.

Le concept d'identité professionnelle développé par Dubar au début des années 90 met en évidence l'articulation de deux processus identitaires hétérogènes : l'identité pour soi, ou identité singulière d'une personne et l'identité pour autrui, celle qui vous

¹ DESCHAMPS, Jacqueline. *Travail de diplôme et construction de l'identité professionnelle des bibliothécaires*. Mémoire de DEA, Université Jean-Moulin Lyon 3, 1997

² CARR-SAUNDERS, A.M., WILSON, P.A. *The professions*. London : Oxford University Press, 1933

est attribuée, par ex. l'état civil, qui interagissent l'un sur l'autre et on retrouve cette nécessité d'articulation entre identité personnelle et identité sociale, entre des composantes psychologiques et sociologiques de l'identité³.

L'individu possède une identité sociale héritée qui lui est conférée à la naissance et une identité acquise au cours de la socialisation initiale notamment par la scolarisation. Selon Dubar : "L'identité n'est jamais donnée, elle est toujours construite et à (re)construire dans une certitude plus ou moins grande et plus ou moins durable". L'identité est donc une notion mouvante, évolutive, c'est aussi le cas de l'identité professionnelle.

La formation professionnelle

Le passage par une formation professionnelle qualifiante induit un modèle de socialisation professionnelle conçue comme une initiation à la culture professionnelle et comme une conversion de l'individu à une nouvelle conception de soi et du monde en fait à une nouvelle identité. Le passage par cette formation professionnelle qualifiante a été bien décrite par Hughes⁴ qui voit trois étapes :

- l'immersion dans la culture professionnelle
- l'installation dans la dualité entre l'idéal et la réalité
- la constitution de l'identité avec ses ajustements.

Le moment du travail de diplôme nous paraît être un moment important où la culture professionnelle est en voie d'acquisition (est-elle jamais acquise une fois pour toute?) où elle est mise en évidence et où l'identité professionnelle commence à émerger (à se montrer).

Notre problématique s'est donc constituée autour de l'identité professionnelle des bibliothécaires. Si l'on cherche à définir le métier de bibliothécaire on peut dire qu'il est fondé sur un ensemble de compétences techniques et un projet culturel.

Qui dit groupe professionnel dit acquisition des connaissances donc formation. Le groupe professionnel peut être relié à la formation par le travail de diplôme et tout spécialement le mémoire de fin d'études. Les travaux de fin d'études se définissent par rapport à une expérience d'un terrain et une pratique professionnelle. Les mémoires sont des indices significatifs et tangibles du processus de formation. Ils sont reliés à l'identité professionnelle pour plusieurs raisons :

- ce sont des rituels d'attribution d'un diplôme, des rites d'institution comme dit Bourdieu (sans mémoire pas de diplôme final)
- ils fonctionnent comme discours sur des pratiques, ce sont des outils d'information pour les acteurs du terrain
- ils peuvent entraîner à l'innovation ou à la rénovation (même si l'on sait qu'ils ne sont généralement pas porteurs de nouveaux savoirs)
- ils marquent les préoccupations d'un secteur professionnel
- ils participent à la reconnaissance et au renforcement institutionnel d'un corps professionnel ou d'un champ de savoirs.

³ DUBAR, Claude. *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*. Paris : A. Colin, 1991

⁴ HUGHES, Everett, C. *Men and their work*. 2nd. ed. Glencoe : The Free Press, 1967

Le cadre de l'étude

Dix années à l'école, donnent une bonne connaissance des travaux effectués par les étudiants. Intuitivement nous sentions une évolution dans ces travaux et notamment dans les sujets. Nous avons donc voulu savoir si effectivement il y avait évolution et si comme nous le pressentions elle suivait celle de la profession.

Les mémoires depuis 1922 ont donc constitué notre terrain de recherche. Travaux de l'Ecole suisse d'études sociales pour femmes section secrétaires, bibliothécaires, libraires devenue Ecole de bibliothécaires de Genève (EBG) et ensuite ESID.

La création de l'école remonte à 1918, les premiers mémoires datent de 1922 et nous en avions en avril 1997 - 867. Seuls 9 mémoires manquent et ce sont des travaux soutenus pour 8 d'entré eux entre 1931 et 1947 le 9ème datant de 1962.

Nous avons également 867 notices bibliographiques correspondant chacune à un mémoire.

La quantité même de mémoires en fait un matériel à la fois riche mais difficile à exploiter. Il fallait donc concevoir une méthodologie pour étudier ces mémoires.

Nous avons choisi de ne pas traiter le mémoire dans sa totalité mais de nous limiter au titre. Le titre appartient à l'espace textuel du mémoire, il rend compte du contenu certes plus ou moins adroitement mais il fait partie de la "mise en scène" du champ professionnel. C'est une information complète et précise. Les mots qui le composent sont généralement les descripteurs retenus pour le classement dans les différents index. En usant du vocabulaire convenu les étudiants montrent leur appartenance au champ professionnel, ils expriment le lien théorie-pratique. Certes, il y a parfois inadéquation entre ce qui est annoncé et ce qui est fait, quelques étudiants recherchant un effet spectacle ("Disco take it easy", "Pourquoi faire simple quand on peut faire cdu", "Cdéjà aujourd'hui"). Néanmoins, les titres des mémoires nous ont permis de faire une analyse transversale et quasi exhaustive.

Nous avons aussi opté pour la suppression des titres en allemand soit 38 documents pour ne pas recourir à la traduction ce qu'il aurait fallu faire pour garder l'homogénéité des données. Il est donc resté 829 titres. Ces informations ont été traitées à l'aide d'une analyse factorielle des correspondances (AFC) adaptée aux données lexicales (logiciel Tri-Deux-Mots chaîne de programmes pour le traitement des questions ouvertes ou des mots-associés).

Nous avons supposé que nous traitons une enquête qui possède des questions fermées c'est-à-dire ayant un certain nombre de modalités de réponses possibles exclusives les unes des autres et des questions ouvertes.

Les réponses aux questions fermées sont par analogie les questions auxquelles auraient répondu les étudiants qui ont effectué les travaux :

- l'année de parution du mémoire (entre 1922 et 1996)
- le sexe de l'étudiant qui a effectué le mémoire (F/G/Mixte)
- le type du travail effectué (grâce aux index nous avons pu constitué des catégories comme Classement/organisation/réorganisation, Classement d'un fonds d'archives, Guide documentaire/guide du lecteur... pour n'en citer que quelques unes)
- le canton où le travail a été effectué.

Par analogie à un questionnaire auquel auraient répondu les étudiants qui ont effectué les travaux nous avons considéré les titres de mémoires comme la réponse à une question ouverte qui aurait pu être formulée ainsi : Quel est le titre de votre travail de diplôme ?

L'analyse nous a permis de dégager un certain nombre de caractéristiques.

Quelques données sur les mémoires

- Le nombre de mémoires augmente progressivement au cours du temps. Nous observons que dans les années 20 la moyenne est de 1 mémoire par an pour arriver à 21 dans les années 90.
- Les travaux de diplôme ont été effectués par 721 femmes (88%) et 98 hommes (12%), 10 travaux ont été réalisés par des groupes mixtes.
- Les travaux de diplôme sont avant tout des travaux individuels. Nous avons 759 travaux individuels (92%) et 70 travaux collectifs (8%), ces derniers n'émergeant qu'à partir des années 80.
- Depuis 1922 on voit se dégager la typologie suivante :
55.3% sont des travaux de classement, d'organisation ou de réorganisation,
19.9% sont des établissements d'index, de catalogues, de répertoires,
12.3% sont des bibliographies,
9.9% sont des études de réflexion, sans implication pratique,
2.6% sont des élaborations de guides documentaires.
- Selon les régions où les travaux sont effectués on peut remarquer des spécificités. Les cantons romands ont une majorité de travaux du type Classement / Organisation / Réorganisation (par exemple *Organisation de la bibliothèque communale de Leytron*). Les cantons de Suisse alémanique ont une prédominance de travaux du type Index / Catalogue / Répertoire (par exemple *Catalogue libri amicorum de la bibliothèque centrale du musée national de Zurich*) alors que la Suisse italienne et l'étranger ont une majorité de travaux du type Bibliographie / Biobibliographie (par exemple *Bibliographie rhétoromanche 1931-1952 sur la vie littéraire du pays romanche*).
- Les travaux de diplôme sont effectués plutôt en Suisse romande depuis 1960 alors que jusqu'à cette date le nombre de travaux effectués en Suisse romande et en Suisse alémanique était comparable.

Dans les années 30 nous constatons que 36 travaux étaient effectués à Genève, 9 en Suisse romande et 8 en Suisse alémanique. Dans les années 40 si 33 travaux étaient effectués à Genève il y en avait 13 en Suisse romande et 27 en Suisse alémanique. Dans les années 50 on constate encore un nombre presque égal de travaux en Romandie (21) et en Suisse alémanique (19) mais dès les années 60 on constate un net déclin des travaux effectués en Suisse allemande.

Nous pouvons dire que si jusqu'à la fin des années 50 les travaux se partagent entre Suisse romande et Suisse allemande la proportion s'est inversée dès les années 60 pour rester à peu près stable les trois dernières décennies. Nous pouvons avancer une explication par le fait que l'Association des Bibliothécaires suisses (ABS puis BBS) a probablement recruté plus massivement dès les années 70 en Suisse alémanique et la crise économique aidant les étudiants de Suisse allemande ne viennent plus faire leurs études à Genève.

Cette description nous permet d'avancer que les sujets des travaux de diplôme évoluent en fonction du temps et puisqu'ils sont généralement l'objets de mandats de la part de professionnels, ils reflètent les préoccupations de la profession.

Evolution des travaux de diplôme

Grâce à notre analyse nous avons pu faire des regroupements entre les types d'activité mis en oeuvre dans les travaux de diplôme et nous avons pu dégager trois périodes significatives :

- années 30, 40 activités d'érudition - les travaux sont assimilés à des travaux d'érudits, de lettrés, on analyse des textes.
- années 50, 60 activités d'organisation, de description, de réorganisation - le travail est plus technique, on catalogue, on classe,
- années 90 activités de gestion et de médiation vers le public - on s'intéresse au lecteur pour lequel on fait des guides documentaires. C'est un mélange de technique et d'humanisme.

Ces différentes périodes mises en évidence présentent une analogie avec l'évolution générale du métier.

En conclusion nous pouvons dire que nous n'avions pas au départ d'hypothèse forte mais plutôt une hypothèse découlant de la sociologie des professions qui induit une évolution dans le temps. Intuitivement nous avions un certain nombre d'idées quant à cette évolution. Dès le départ nous pensions que les changements liés au temps et à l'évolution technologique conditionnaient l'évolution de la profession et par-là, la structuration des études d'où des modifications sur les types des travaux de diplôme. L'identité professionnelle commence à la fin de la formation. En usant du vocabulaire convenu, les étudiants montrent leur appartenance au champ professionnel.

L'analyse des mots composant les titres des mémoires des étudiants de l'Ecole supérieure d'information documentaire nous permet donc d'avancer que l'évolution des thèmes des travaux de diplôme suit l'évolution de la profession. D'autre part, les mémoires des travaux de diplôme présentent des éléments qui mettent en avant les représentations auxquelles les étudiants en fin de formation sont amenés à adhérer et qui constituent l'identité professionnelle des bibliothécaires.

mai 1998

Jacqueline Deschamps
Ecole supérieure d'information documentaire
28 rue Prévost-Martin
1211 Genève 4
Tél. 022/ 322 14 28
ad. él. : jacqueline.deschamps@ ies.unige.ch

UNE HISTOIRE DE LA LECTURE

Les éditions Actes Sud ont publié ce printemps, sous le titre *Une histoire de la lecture*, un ouvrage, qui devrait intéresser les professionnels que nous sommes, d'autant, et ce n'est pas la moindre de ses qualités, qu'il se lit comme un roman.

L'auteur, Alberto Manguel, est canadien de nationalité, mais il est né à Buenos Aires (en 1948) et a roulé sa bosse en Italie, en France, en Angleterre à Tahiti, avant de s'établir à Toronto. A l'âge de 16 ans, alors qu'il travaillait après l'école dans une librairie de Buenos-Aires - passant plus de temps à lire les livres qu'il était censé... épousseter - il rencontra Jorge Luis Borges. Celui-ci lui demanda s'il accepterait de venir lui faire la lecture (Borges était devenu presque totalement aveugle) et pendant 2 ans Alberto Manguel eut le privilège d'être lecteur pour Borges, ravi des textes qu'il découvrait ainsi, mais surtout des commentaires que le vieil homme distillait au cours de ces lectures.

L'érudition remarquable d'Alberto Manguel provient sans doute, pour une part, de ces 2 années de son adolescence passées au contact de notre plus illustre collègue. En tous cas les quelque 400 pages richement illustrées d'*Une histoire de la lecture* se dévorent sans peine tant le plaisir de l'auteur transparait dans ses lignes. Il nous emmène dans un voyage passionnant, de l'Antiquité à nos jours, retraçant les pratiques de la lecture (lecture à haute voix, lecture silencieuse, lecture publique - telle celle qui se pratiquait dans les fabriques de cigares au milieu du siècle dernier, à Cuba - lecture privée...), ses supports (des tablettes d'argile sumériennes à l'écran d'ordinateur), ainsi que les efforts des différents pouvoirs pour contrôler - voire interdire - cette pratique dangereuse. En cette année où l'on commémore l'abolition de l'esclavage par la République française de 1848, Alberto Manguel nous rappelle, ou nous apprend, qu'en Caroline du Sud en particulier, jusqu'au milieu du XIXe siècle au moins, des lois interdisent aux Noirs d'apprendre à lire.

Au travers de l'histoire de la lecture c'est bien sûr entre autre aussi l'histoire du livre que retrace Alberto Manguel; mais on découvre également l'histoire des ...lunettes, dont la première représentation connue se trouve sur un portrait du cardinal Hugo de Saint-Cher, peint par Tommaso da Modena en 1325. Et l'auteur nous révèle une corrélation intéressante entre l'invention de l'imprimerie et la fabrication des lunettes. Ainsi plusieurs "*fabricants de lunettes et de lorgnons sont établis à Strasbourg en 1466, 11 ans à peine après la publication de la première bible de Gutenberg*". Et Alberto Manguel d'écrire : "*Il se peut que l'accroissement du nombre et de la qualité des lunettes ait permis à de plus nombreux lecteurs de devenir meilleurs lecteurs, et d'acheter plus de livres, et qu'on ait pour cette raison associé les lunettes avec l'intellectuel, le bibliothécaire, l'érudit.*"

Enfin, dans le foisonnement de ce beau livre, un autre chapitre devrait retenir notre attention de bibliothécaire, celui intitulé *Le voleur de livres*. Alberto Manguel y cite cette inscription de la bibliothèque du monastère de San Pedro, à Barcelone : "Celui qui vole, ou emprunte et ne rend pas, un livre à son propriétaire, que le livre volé se change en serpent dans sa main et le pique. Qu'il soit frappé de paralysie, que tous ses membres éclatent (...) Et quand enfin il ira à son châtiment final, que les flammes de l'Enfer le consomment à jamais." Qui parmi nous ne souhaiterait (parfois!) voir cette sentence se réaliser, en constatant certaines disparitions, ou après 4 ou 5 rappels infructueux !

Mais Manguel excuse presque ces *fous de livres* prêts à tout pour satisfaire leur passion, à l'instar de ces 3 honnêtes lecteurs, photographiés dans les décombres d'une bibliothèque londonienne, pendant le blitz de 1940, et qui, conclut l'auteur, *s'efforcent de retrouver - (...) dans l'illumination que procure parfois la lecture - une intelligence.*

Eric Monnier

MANGUEL, Alberto. - Une histoire de la lecture. - Arles : Actes Sud, 1998.



Première image connue d'un *lector*, dans le *Practical Magazine*, New York, 1873.

CODIFICATION ET CLASSIFICATION : DEMARCHE DE BASE DE L'ECRIVAIN

Voici 26 ans - c'était en 1972 - j'effectuais mon travail de diplôme de bibliothécaire à la Bibliothèque du CERN. Intitulé « Automatisation du Service des périodiques de la Bibliothèque du CERN », ce travail consistait en une opération devenue classique : collecter les données concernant la collection de périodiques de la Bibliothèque, et les mettre en mémoire afin de produire des listes bibliographiques.

Comme l'a souligné le numéro spécial de « Hors-Texte » concernant « 25 ans d'informatisation dans les bibliothèques » (no 51/52, 1997), ce travail était par là-même assez novateur. Et c'est par son intermédiaire que je découvrais cette machine qui m'apparaissait si mystérieuse, au prime abord en tout cas. Et lorsque je rédigeais mon rapport sur ce travail, j'y insérais donc à la fin une petite réflexion personnelle que ce travail m'avait inspiré : comment, par une première approche de l'ordinateur, on peut redécouvrir les mécanismes inhérents à l'esprit humain.

25 ans ont passé; les techniques informatiques ont évolué et évolueront encore dans les bibliothèques. Et pourtant, l'opinion que je formule ici n'a pas changé. C'est pourqoi je la retranscris ici.

Dans ce dernier paragraphe, nous aimerions montrer comment la codification et la classification - ces deux opérations mises fortement à contribution dans les techniques informatiques - sont en réalité des mécanismes inhérents à l'esprit humain.

Et par là, nous verrons qu'au travers de l'étude de l'ordinateur, nous pouvons redécouvrir la nature humaine; et plus particulièrement, sa connaissance va nous permettre d'analyser plus intimement la démarche de l'écrivain, ce terme étant pris dans son acception la plus large.

En préambule, nous rappelons qu'un ordinateur retient une information en la codifiant dans sa mémoire; d'autre part, il peut classer un ensemble d'informations dans un ordre arbitraire communiqué de l'extérieur.

« L'homme est un roseau, le plus faible de la nature, mais c'est un roseau pensant ». Par cette citation célèbre, PASCAL nous rappelle ce don prodigieux de l'homme. - Eh oui, l'homme n'est pas seulement un ensemble constitué de 60 trillions de cellules; chaque cellule ayant une vie propre, mais encore cohabitant avec d'autres cellules pour former des tissus; ces tissus s'imbriquant intimement pour former des organes; tous ces organes vivant en harmonie, chacun d'eux assumant une fonction bien déterminée; ces fonctions devant concourir à un but unique : la vie. Bref, l'homme n'est pas seulement un être doué d'une physiologie, un être biologique. L'homme est surtout un être doué d'un esprit, un être doué d'une pensée, d'une intelligence, capable de raisonner, d'extrapoler, de créer. Dans cet esprit créatif réside l'unique avantage dont « l'homo sapiens » peut se prévaloir au regard des autres êtres vivants de la planète. Entendons-nous bien : l'actualité se plaît à nous décrire la psychologie animale; dans le sillage de LORENZ, nous découvrons certaines réactions insolites de mammifères; mais il s'agit apparemment d'une psychologie ne relevant que de l'instinct, pulsion primitive et naturelle tendant à la conservation de l'espèce. Encore que sous ce concept d'instinct se cache tout

un monde très méconnu de l'homme. Depuis des millénaires, l'abeille construit ses rayons en forme hexagonales, pure merveille de la nature. La fourmi concourt à l'édification de constructions géantes, dont l'architecture n'a pas varié au cours des âges, et n'a rien à envier aux pyramides d'Egypte.

Dans cette perspective, nous pouvons nous faire une image de l'homme conscient, c'est-à-dire considéré en dehors des périodes de sommeil. Cet homme se caractérise par une suite ininterrompue d'idées qui émergent de son subconscient, flottent un instant dans son champ conscient, puis disparaissent, parfois à tout jamais, dans l'océan de son subconscient. Et nous pouvons d'emblée classer ces idées dans deux catégories distinctes : les idées courantes, banales, dénuées de tout intérêt; et les idées - moins fréquentes - que nous pourrions qualifier de « géniales », véritables étoiles filantes de l'esprit, pouvant être génératrices d'une lumière fécondante. Et pourtant, l'homme courant ne sait pas exploiter ces idées, il ne sait pas discerner le bon grain de l'ivraie, et, contemplatif, il les laisse passivement partir à la dérive; il les laisse s'échapper comme il lâcherait une volée de colombes... Les colombes ne reviennent pas toujours...

Cependant, comme le dit ALAIN, « la rançon de la pensée, c'est qu'il faut bien penser ». Nous semblons méconnaître cette vérité. Précisément, parmi les hommes, il existe une catégorie d'êtres auxquels nous apposerons l'épithète « d'écrivain ». Qu'est-ce qu'un écrivain ? - C'est une personne douée du don de l'expression, une personne possédant naturellement une méthode de pensée et qui sait penser. Elle a non seulement des idées - comme tout le monde - mais encore elle sait les exploiter, elle possède l'aptitude de les exprimer intelligemment à autrui. Comment procède-t-elle ? Nous allons étudier le phénomène.

A la base de la démarche, nous allons redécouvrir cette idée de « codification ». En effet, figurons-nous un instant l'écrivain en train de se promener, en plein air. Soudain, une idée « géniale » traverse son champ conscient. Comment donc fixer cette vague sensation de l'esprit, ce chatouillement dû à la brusque tension entre deux neurones ? Comment codifier cette impression sémantique, avant qu'il ne soit trop tard ? Quels sont les « Rayons X » lui permettant de photographier cette émanation impalpable, de fixer l'invisible sur la pellicule ? - L'écrivain dispose d'un outil vieux de quelque 4000 ans, dont nous avons déjà abondamment parlé : l'écriture, système de signes dont le but est précisément l'expression - nous pouvons même dire la codification des idées, objets spécifiquement abstraits. De nos jours, seule une écriture comme le système chinois - formé d'innombrables caractères idéographiques - lui permettrait de codifier son idée, au sens propre; à toute idée devrait correspondre un caractère spécifique et inversement.

L'inconvénient du système réside dans la gamme trop étendue de signes. Avec l'écriture alphabétique, l'écrivain dispose d'un système plus commode, par la restriction de l'ensemble sémiologique de base. Dans ces conditions, l'art de l'écrivain consiste à associer la bonne « combinaison de signes » à son idée - nous dirons le « mot juste » - sachant traduire exactement la nature de cette excitation cérébrale. Selon le jargon du bibliothécaire, c'est l'éclosion d'un « mot-clé », d'un « descripteur », ou de quelques bribes de phrases griffonnées sur un morceau de papier, et supportant le centre nerveux de l'idée.

Plus tard, lorsque l'écrivain se retrouve chez lui, assis à sa table de travail, l'idée a peut-être disparu dans son subconscient; mais heureusement, il possède le code de son idée, là, dans sa poche; et grâce à cette clé, la porte de son subconscient s'ouvre, et il peut revivre son idée, la revoir en pleine lumière. Il lui est loisible de développer l'objet de son inspiration originale, d'étirer ce centre nerveux, d'en découvrir, l'une après l'autre, les multiples ramifications. Et chacun de ces rameaux aboutit à un centre nerveux secondaire, qui à son tour se subdivise en nervures plus fines, et ainsi de suite... Autant de nouveaux mots-clé, de descripteurs, de nouveaux « codes » inscrits sur des cartons. De cette manière, une structure ramifiée prend naissance à partir de l'idée-souche, de l'idée primitive. Cette structure est le squelette de l'étude que l'écrivain va composer. Chaque mot-clé est développé, étoffé, raffiné. Puis l'écrivain réunit toutes ces fiches qui portent les reflets, les diverses facettes du fruit de son imagination. Il les relie logiquement, les assemble comme les pièces d'un puzzle. En même temps, chaque morceau est bien poli, de façon à pouvoir être imbriqué harmonieusement avec ses conjoints; de même qu'un maçon : celui-ci cimente les briques pour les souder solidement, pour que la maison tienne

Le texte qui va naître de ces deux opérations élémentaires - codification et classement d'idées - va être imprimé sans doute sur des pages pour former un livre. Et là encore, la mise en page de l'étude - texte réparti en chapitres divisés en paragraphes, alinéas et subdivisions toujours plus fines - traduit concrètement le découpage sémantique, le cisèlement toujours plus nuancé de la pensée de l'écrivain. D'ailleurs, une table des matières, placée en début d'ouvrage, schématise ce découpage de manière frappante.

Et avec des milliers d'autres ouvrages, le livre dont nous venons d'assister à l'élaboration va venir s'accumuler dans les bibliothèques, qui constituent ainsi de véritables banques d'idées, objets primitivement impalpables. Grâce aux traitements successifs de l'écrivain, de l'imprimeur, de l'éditeur et du bibliothécaire, ces idées ont pu être exprimées, imprimées, publiées et classées de manière à pouvoir être exploitées par la collectivité.

Voilà très schématiquement décrits les deux pas successifs et fondamentaux, généralement non conscients, de la démarche de l'écrivain, et suggérée par celle de l'ordinateur : codification et classement d'idées. C'est simple, ça coule même de source, mais il fallait y penser... Pas si facile à dire, pourtant, puisque, comme le dit encore ALAIN, « le plus difficile au monde est de dire en y pensant ce que tout le monde dit sans y penser »...

Nicolas Exchaquet

TRAVAUX DE DIPLÔME BBS GENEVOIS CUVÉE AUTOMNE 97 - PRINTEMPS 98

Diplômes automne 97

BIANCHI LE HENANF, Giovanna. - Vers une bibliothèque virtuelle pour l'institut d'architecture de l'Université de Genève : pages WEB en guise de guide du lecteur.

KULL, Romain. - Réaménagement de la discothèque du Centre de documentation de l'Ecole de culture générale Henry-Dunant et réorganisation de son fonds.

ROSSEL, Lisca. - Souvenirs, souvenirs... : fonds historique de littérature pour la jeunesse issu des réserves des Bibliothèques municipales de Genève, section jeunes



Diplômes printemps 98

BRUGGIMANN, Isabelle. - Le libre-accès en bibliothèque : comportement de l'utilisateur et élaboration d'un Grand livre du lecteur.

DUFOURNET, Marie-Claire. - Projet de bibliothèque-médiathèque à Lancy-Sud, Genève.

DURET, Patrice. - L'ETI et sa bibliothèque (1941-1993) : dossiers documentaires et brochure historique

MAJOR, Marta. - Une série de nouveaux modèles pour les notices analytiques à la Bibliothèque centrale de l'Organisation Internationale du Travail.

MEUWLY, Isabelle. - Création d'un guide des CD-Roms pour les utilisateurs de la Bibliothèque centrale de l'Organisation Internationale du Travail.

NICOLE, Isabelle. - Création de dossiers bio-bibliographiques concernant des auteurs contemporains publiés en français à l'ECG Jean-Piaget.

STAEHLIN, Géraldine. - Création d'un fonds de dossiers documentaires en sciences humaines à la Bibliothèque de l'ESC Saint-Jean.

TOUVET-MARTIN, Chantal. - Problèmes de bébés, soucis d'enfants : dialogue entre des parents et un pédopsychiatre, le professeur Cramer.

ZIEGENHAGEN, Véronique. - Politique d'acquisition et promotion des périodiques à la bibliothèque du Comité International de la Croix-Rouge.



Incursion dans les troupes de choc des bibliothèques municipales

Les étagères s'ébranlent et deux tonnes de livres sont secoués dans un vrombissement de moteur : c'est le démarrage d'un bibliobus qui part à la conquête des lecteurs...

La matinée se déroule généralement dans le dépôt de la Jonction, rue du Vélodrome : un trou de souris où cinq bibliobus de dix tonnes se partagent l'espace avec les rayonnages pleins de livres et les bureaux des bibliothécaires. Une métamorphose va se produire certains matins, et tous les après-midi vers 14h.30, lorsque les bureaucrates se transforment en chauffeurs de poids lourds !

4000 livres par bus

Au volant de son IVECO bleu, Corinne Walzer, responsable du service, manoeuvre pour sortir du garage sans égratigner la carrosserie. A l'arrière, les livres sont calés par une barre de fer et tous les rayonnages sont légèrement de biais, « sinon c'est la catastrophe ! Un virage et tout est par terre ! », explique la bibliothécaire. Environ 4000 livres tapissent ce couloir de dix mètres de long dont on peut toucher les parois latérales en écartant les bras.

Quarante emplacements

Depuis sa fondation, en 1961, la mission du service des bibliobus est de se rendre là où il n'y a pas de bibliothèque. Deux quartiers de la ville sont concernés : Champel et Saint Jean, ainsi que des banlieues telles que Le Lignon, le Grand-Saconnex ou Onex. Avec toute la campagne genevoise, cela ne représente pas moins de quarante emplacements ! Les permanences durent de une heure à quatre heures, par semaine, par quinzaine ou par mois. Ce sont les communes qui en négocient les modalités avec la Ville de Genève.

100'000 prêts par an

Le service des bibliobus gère 50'000 livres, un nombre tout à fait dans la moyenne des bibliothèques municipales genevoises. Une partie du fonds (la plus récente) est répartie entre les bus et le reste demeure au dépôt. Les critères de sélection et d'acquisition sont également similaires aux autres services : on vise le « grand public ». « Nous sommes bien dotés en « large vision », les livres pour les personnes qui ne voient pas bien », relève Corinne Walzer, « et nous évitons les livres scolaires ; nous ne faisons donc pas double-emploi avec les bibliothèques scolaires ». Plus de 100'000 livres sont prêtés chaque année, grâce aux bibliobus, principalement des romans et des BD, dont près des 2/3 chez les jeunes. Un livre reste environ un an dans un bus, avant de passer dans un autre. Chaque bus propose donc le plus large éventail possible de livres, mais ce ne sont généralement pas les mêmes d'un véhicule à l'autre.

L'île aux trésors

La cote des bibliobus est en augmentation ces dernières années, « en partie grâce aux nouveaux bus », estime Corinne Walzer, de magnifiques bus blancs, mixtes (jeune et adulte), où l'on trouve même une table et un banc pour s'asseoir ! « A certains endroits, on n'a même pas le temps de dire « ouf ! », constate la responsable.

Dans la campagne, où le bus ne passe qu'une seule fois par mois, il représente une véritable île aux trésors pour les habitués qui l'attendent avec impatience. Lorsque l'heure est venue et que la porte s'ouvre, c'est l'assaut immédiat. « Quand c'est plein, les gens ne peuvent plus se baisser et les livres du bas sont beaucoup moins pris », relève Nicole Richard, la responsable de la section adulte.

Public de rêve

Une tournée en bibliobus permet de se rendre compte à quel point les bibliothécaires ont une relation privilégiée avec leurs lecteurs. L'absence de catalogue incite les gens à poser des questions, la petitesse du lieu rapproche inévitablement et l'habitude également... « Chaque bibliothécaire à sa tournée préférée et c'est uniquement en fonction des gens que l'on va y rencontrer, avoue Corinne Walzer, le public est très fidèle et plus cool que dans les bibliothèques ; ici les gens ont le temps, ils ne passent pas entre deux courses, comme en ville. Les lecteurs attendent la bibliothèque et ne rouspètent jamais ». Quant au vol, il ne constitue, semble-t-il, pas un phénomène courant dans le bibliobus.

Un sacerdoce

« Pour faire ce travail, il faut l'avoir choisi et l'aimer ! », affirme Nicole. « On est tous des passionnés et ça doit se voir ! », renchérit Corinne, convainquante. A l'étroitesse du dépôt, aux journées qui se terminent tard, aux conditions climatiques, (« On étouffe en été et on gèle en hiver », résume Corinne, dans son gros pull), il faut ajouter le contact quotidien avec « l'homo automobilus ». Sortir du dépôt demande déjà une bonne dose de patience et on le fait bien souvent à coups de klaxons, « on se fait ensuite engueuler par la personne qui vient, en courant, pour déplacer sa voiture ». Mais ce n'est pas tout, « a St. Jean, par exemple, tous les mardis, il faut faire déplacer trois voitures stationnées sur l'emplacement du bibliobus ! » Une journée qui commence bien...en espérant qu'il n'y aura pas de panne, « avec les anciens bus ça arrivait souvent ». En 11 ans de bibliobus, Corinne n'a subi qu'une seule crevaison, mais un accident l'a traumatisée pendant six mois : un automobiliste qui voulait dépasser par la droite a été littéralement catapulté par le bibliobus, heureusement sans être blessé.

Etre bibliothécaire diplômé(e) ne suffit donc pas. Il faut un certain état d'esprit et...le permis poids lourd, un détail qui fait toute la différence. Les tatouages ne sont pas obligatoires, mais « il faut être très débrouillard(e) et très disponible », constate Corinne, « si l'un de nous est malade, on ne peut pas le remplacer et c'est toute la tournée qui tombe, on ferait n'importe quoi pour éviter ça ! » Il n'y a pas de bibliothécaire de garde. Les collègues « sédentaires » ne savent pas conduire un camion et un camionneur ne peut pas remplacer un bibliothécaire...

Pour l'an 2000, des nouveautés pointent à l'horizon : l'informatisation des bus, l'introduction des CD, la venue d'un bus neuf qui pourrait devenir un « discobus » et, peut-être, un nouveau dépôt. « Le processus est en marche », estime Corinne avec optimisme.

Il est 19h.00, la bibliothèque va fermer ses portes ; on ne dit pas « on ferme ! », mais « on part ! ». Demain, Corinne, Nicole et les autres seront ailleurs, « il n'y a pas de routine dans ce métier ».

Stéphane VINCENT

LA VOIX DE SON LIVRE

Colloque sur le thème de la lecture et les jeunes
organisé par la Fondation La Joie de lire, les 27-28 mars 1998.

Ces rencontres ont eu lieu au Centre international de conférences de Genève dans une salle impressionnante de grandeur, confort et technique. Durant ces 2 jours 130 personnes, bibliothécaires, enseignants, spécialistes de la petite enfance, ont suivi les différentes interventions où chaque auteur a mis en évidence l'importance de la lecture et nous a fait part de sa volonté de faire vivre le livre dans sa pratique quotidienne. Nous avons eu le point de vue du/de :

- spécialiste en littérature jeunesse avec Denise von Stockar-Bridel
- enseignant avec Sylviane Dupuis et Claude Joye
- critique littéraire avec Isabelle Rüf
- psychiatre et analyste avec Gérard Salem et Pierre Willquet
- psychomotricienne et pédagogue avec Francine Koch
- philosophe avec Michel Cornu
- illustrateur avec Frédéric Clément
- écrivain avec Etienne Barilier et Claude Martingay

Nous avons délibérément choisi de vous en présenter quelques-unes.

Pérennité des classiques en littérature jeunesse par Denise von Stockar-Bridel

Denise von Stockar-Bridel a un diplôme de bibliothécaire et a également obtenu, aux Etats-Unis, un Master of Science en pédagogie. Elle est spécialiste en littérature jeunesse et anime l'antenne romande de l'Institut suisse de littérature pour la jeunesse à Lutry.

Pourquoi Robinson Crusoé, Peter Pan, Winnie l'ourson, Pinocchio, Heidi ou Fifi Brindacier sont-ils connus au-delà de leurs frontières linguistiques et culturelles ? Ces personnages viennent de l'Europe occidentale, ce sont des êtres remarquables et magiques qui se sont intégrés aux différents patrimoines culturels. Ils font partie d'un savoir collectif, souvent fragmenté qui est réactualisé au fil du temps par des adaptations ou des créations cinématographiques et commerciales. Ces personnages ont traversé les époques, car ils véhiculent des valeurs morales et éducatives essentielles. Ils sont aussi le reflet de la conception qu'une société se fait de l'enfance.

Au 19^{ème} siècle, l'enfant est perçu comme un être humain incomplet qui doit acquérir une somme de connaissances pour devenir un être adulte à part entière. On voit apparaître des histoires éducatives et morales comme Robinson Crusoé, Nils Holgerson, Pinocchio. A la même époque, une autre conception de l'enfance voit le jour, plus particulièrement dans les pays anglo-saxons. C'est une conception romantique où l'enfant est une créature candide qu'il faut garder dans cet état le plus longtemps possible. Cette représentation de l'enfance permet la création d'oeuvres telles que Peter Pan, Winnie l'ourson ou Heidi.

Dès la deuxième moitié du 20^{ème} siècle l'enfant est perçu comme un être complet et autonome et l'on voit apparaître un personnage tel que Fifi Brindacier à l'imagination débridée et libre comme l'air.

Après la révolution culturelle de Mai 68, dans les années 70, l'enfant devient l'égal de l'adulte. Nos héros développent l'art de la négociation et ont le sens de l'humour. Leur intégration dans la société réelle augmente leur désir de liberté, leur envie d'imagination et de bonheur.

Tous ces personnages ont une dimension psychologique importante. Chacun à sa manière exprime des conflits psychiques communs à tout être humain, par exemple le désir de grandir, le désir d'amour devant la peur d'être abandonné. Emotion, sentiments qui permettent au lecteur de s'identifier à ces personnages, de leur prêter vie et par là de grandir.

Pour terminer Mme von Stockar-Bridel se demande si aujourd'hui, le fait de toujours mieux connaître la psychologie enfantine ne va pas tuer un certain aspect symbolique des classiques. Que seront les classiques de demain ?

Chemins de traverse par Sylviane Dupuis

Sylviane Dupuis est à la fois écrivain et professeur, ce qui ne va pas sans lui poser quelques problèmes d'identité parfois... Elle a publié de la poésie, un essai et deux pièces de théâtre et enseigne la littérature française au Collège Calvin.

Dans son enseignement, elle tente de transmettre quelque chose, de faire penser face à un chaos culturel de plus en plus installé. Sa colère monte face aux nombreux reproches que l'école essuie ces dernières années. Elle tient beaucoup à des valeurs comme le refus de l'utilitarisme, la gratuité, le dialogue des langues et des cultures, en s'interrogeant : est-ce que l'école serait le dernier lieu où la pensée est valorisée ? ! Lorsqu'elle demande à ses étudiants de s'exprimer sur la notion de valeur, ils sont bien en peine pour répondre, si ce n'est par l'argent... Que faire des valeurs, quand il n'y a plus de fondements culturels ? Il est vrai que les objectifs humains de l'enseignement sont en contradiction complète avec les valeurs de rendement immédiat en vogue aujourd'hui.

Goûter, assimiler la beauté d'une phrase, d'un texte sont les raisons mêmes de l'enseignement : le (la) prof est le passeur, celui qui donne la traversée vers le sens. Lire = pas seulement s'identifier, mais se lire, relire, chercher activement à connaître, se connaître. La quête du sens et la capacité créatrice à découvrir sont de fabuleux moteurs. Passer par l'autre pour se retrouver soi-même : l'enseignant propose ce détour par une mise en scène, le pari étant de faire gagner le texte, de rendre l'élève actif et non plus consommateur ; s'approprier le texte en créant soi-même par son regard, passer par l'écriture pour comprendre. Sylviane Dupuis termine sa vibrante intervention avec une critique pour l'école : ne pas assez faire confiance à l'imagination, bien plus forte que la froide logique ou l'analyse !

Il y a comme ça des gens passionnés et passionnants qui vous donnent envie de retourner à l'école !

Le livre dans la famille : moyen de liaison ou d'évasion par Gérard Salem

Gérard Salem, psychiatre et écrivain, privat-docent et maître d'enseignement et de recherche. Il utilise souvent le livre dans son travail, avec l'enfant et ses parents, et avec les adultes. Lire ensemble un livre, comme on tient un enfant par la main : « Gianino Furioso » de Vamba que les enfants adorent, même si c'est désuet. Créer une relation conviviale autour d'un livre : le livre sert de lien dans la relation (cf. l'objet transitionnel de Winnicott) entre parents et enfants. Le récit organise la lecture plurielle : il se déroule dans le temps, évolue. Le moteur est sous-tendu par la fin, la chute. Le récit fait partie intégrante de la relation (lien et narration). Le début de la famille est nécessairement fusionnel pour la survie du petit, pour son épanouissement. La ritualisation de la lecture est indispensable : la re-narration est un apaisement, une rassurance ; ce procédé convient bien aux familles

disfonctionnelles, éclatées. Pas de surprise : la TV représente une consommation passive uniquement, alors que l'informatique restaure le texte et ne le fait pas disparaître, contrairement à ce que l'on avait annoncé... Le livre est un partage, il restaure la fusion.

La lecture a un effet différenciateur, lorsque l'enfant s'en empare seul. Elle peut aider l'enfant à se restructurer, donner une autre forme à cette relation de soi à soi. L'effet de miroir débouche sur une reconstruction directe ou différée de soi. Clin d'œil à Freud et son roman familial : « mon vrai père, c'est le champion de basket... » : liquider l'Oedipe par ce procédé d'imagination...

Pour Gérard Salem, le livre doit poser de bonnes questions à l'enfant, le frustrer, entre autres avec une fin ouverte tout à la fois insatisfaisante, irritante et stimulante. L'enfant fait l'expérience de la solitude à travers la lecture : échappatoire à l'ennui, aux conflits, évasion dans la vie de l'autre.

Dans sa pratique quotidienne, Gérard Salem met en lumière le script familial, la mémoire collective de la famille, clé du patrimoine : ce que chacun attend des autres, veut, espère, exige. Ce qui est inscrit dans chaque famille... Les loyautés mutuelles se construisent autour de cette mémoire collective.

Comment imaginer le bon livre pour l'enfant avec ces deux fonctions antinomiques ? ! C'est à l'enfant d'écrire et de répondre à cette question, ainsi qu'aux écrivains, plutôt qu'aux pédagogues et aux psys. Demandons aux enfants d'écrire ! et insistons sur l'exemple passionnel à donner : ne pas lire pour apprendre, pour la morale, mais pour se délecter, pour le plaisir d'une histoire d'amour ou du livre interdit...

Le livre à la crèche par Francine Koch

Francine Koch est psychomotricienne et pédagogue. Elle dirige une crèche à Genève et mène un projet de formation coopérative en Albanie.

Francine Koch évoque sa jeunesse. Le livre, depuis sa plus tendre enfance, a toujours été présent dans sa vie. Elle se souvient de la joie intense que lui ont procurée ses premières lectures. Emotions qu'elle extériorisait ensuite à travers le dessin ou par le déguisement.

Son travail en crèche lui a fait voir des aspects méconnus du livre, retrouver des souvenirs et surtout découvrir la joie de raconter des histoires. A ces moments-là, l'enfant en elle se réveille. C'est le partage avec l'enfant d'un espace de rencontre et de dialogue privilégié, un espace de transition dont l'enfant a besoin tout au long de son développement.

Pour Francine Koch le livre est un élément essentiel dans l'emploi du temps de la crèche. Les enfants sont continuellement en contact avec le livre. Cette imprégnation permet à l'enfant :

- d'apprendre à exprimer des sentiments à travers les mots
- de découvrir l'importance du texte
- d'apprendre à apprécier les livres avant de savoir lire et écrire

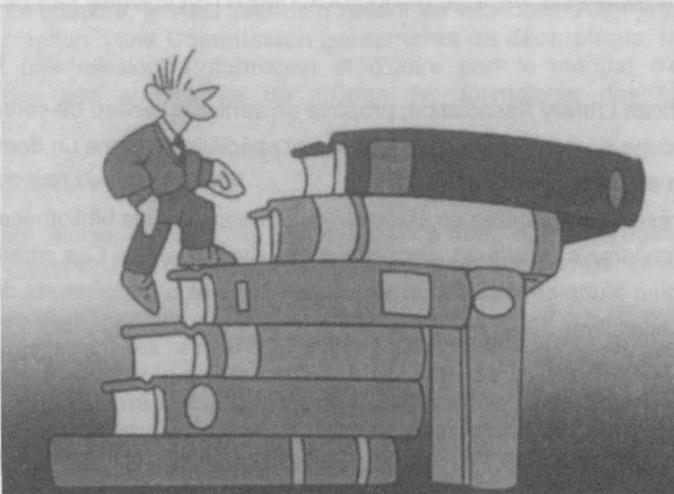
Cet éveil culturel est favorisé par la réalisation de différentes activités :

- créer un livre avec les enfants pour les enfants
- raconter des histoires
- aller avec les enfants en bibliothèque ou en librairie
- proposer un prêt de livres aux parents pour la maison

Ce travail demande la participation de l'ensemble des collaborateurs de la crèche, avec des rendez-vous réguliers pour suivre le déroulement et faire une synthèse des différents projets.

Ces journées se sont terminées avec l'intervention de Véronique Hadengue, médiatrice du colloque, qui à l'aide de dessins brièvement commentés a fait le lien entre les différentes conférences. Cette synthèse inattendue a superbement mis en valeur la richesse de ce colloque. Gageons que Francine Bouchet renouvellera l'expérience, planifiant ces journées de séminaire en alternance avec celles organisées par AROLE, comme ce fut le cas cette année !

Danièle Tosi et Françoise Zutter
Bibliothèques municipales, Section des Jeunes



ENTRE DEUX VAGUES

ENTRE DEUX VAGUES

Voici quelques adresses très professionnelles, bibliothéconomiquement parlant, qui nous ont paru dignes de votre intérêt, ou du moins qui, nous l'espérons, retiendront suffisamment votre attention pour vous donner l'envie d'aller les voir de plus près :

L'*Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques*, l'ENSSIB, propose un panorama stimulant de ce qui fait l'actualité française des sciences de l'information, sur ses propres pages ou grâce à des liens vers d'autres sites.

Plus particulièrement, la bibliothèque de l'ENSSIB met à disposition un service de veille sur les ressources documentaires, qui tient l'abonné informé de toutes les mises à jour des pages web pour lesquelles il s'est inscrit. Service très utile quand on n'a pas trop de temps pour surfer...

Bienvenue à l'ENSSIB :

<http://www.enssib.fr/>

Service de veille :

http://www.enssib.fr/doris_web/contact.html

Mémoire de J. Deschamps en texte intégral : (cf. page 13)

<http://www.enssib.fr/Enssib/resdoc/DOCUMENTS/DEA/deschamps.pdf>

L'ALA, American Library Association, propose un véritable réseau de serveurs, puisque chacune de ses associations affiliées et spécialisées dans un domaine possède son serveur ou sa page web.

Une page présente les critères de sélection qu'ont appliqué les bibliothécaires pour les enfants (children's librarians), pour choisir les sites valables. Ces critères se prêtent fort bien à une généralisation pour être utilisés plus globalement dans toute sélection de sites web.

Site de l'ALA :

<http://www.ala.org>

Critères de sélection :

<http://www.ala.org/parentspage/greatsites/criteria.html>

ALLO BIBLIO ECHOS

OUF ! ON A CRAINT LE PIRE

mais ce sont deux bonnes nouvelles :

- Le canton de Vaud a finalement renoncé à la catastrophique coupe dans les budgets d'acquisition de patrimoine qui frappait les bibliothèques. Comme quoi, cela vaut toujours la peine de protester contre des décisions jugées illogiques...

- La nouvelle bibliothèque municipale de Saint-Jean a passé la rampe... après bien des craintes suscitées, comme cela en devient l'habitude, par des contraintes budgétaires. Bien sûr, le délai référendaire court toujours, mais le projet est en bonne voie, au-dessus de celles des CFF.

UNE ANNEE SANS LECTEURS

Depuis l'incendie qui l'a ravagée, le 3 juin 1997, la bibliothèque municipale des Pâquis survit tant bien que mal, avec toutes ses collections dans des cartons, où les nouvelles acquisitions doivent également trouver leur place jour après jour depuis un an maintenant. Un peu démoralisant non ?

On se demande bien pour quelle raison les travaux de remise en état n'en finissent pas de durer.



Hors-texte est le bulletin d'information de l'Association genevoise des bibliothécaires diplômés (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an (mars, juin et novembre) à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr. 20.- l'an

Le comité de rédaction est composé de : Elisabeth Bernardi, Eric Monnier, Malou Noetzlin, Danièle Tosi, Joëlle Walther.

Adresse :

Rédaction de HORS-TEXTE / A.G.B.D.
Case postale 3494
CH - 1211 **Genève 3**

ATTENTION : délai de remise pour le prochain numéro

3 octobre 1998

SOMMAIRE

<i>Ce qu'ils ont dit</i>	2
<i>Les p'tits papiers du président</i>	3
<i>CDS la documentation médicale à la portée de tous</i>	8
<i>Un témoin de la construction de l'identité professionnelle des bibliothécaires : le travail de diplôme</i>	13
<i>Une histoire de la lecture</i>	18
<i>Codification et classification : démarche de base de l'écrivain</i>	20
<i>Travaux de diplôme BBS genevois</i>	23
<i>Incursion dans les troupes de choc des bibliothèques municipales</i>	24
<i>La voix de son livre</i>	26
<i>Entre deux vagues</i>	30
<i>Allo Biblio Echos</i>	31

Impression : Association TRAJETS, Genève